

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE du Conseil d'administration

**Date : JEUDI 25 JUIN 2020**

Année scolaire : **2019-2020**  
Numéro de séance : 5  
Date de transmission de la convocation aux membres : 17/06/2020  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) :  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
  
Président : Mme ATINDÉHOU LAPORTE Stéphanie  
Secrétaire de séance : Mme Louassier  
  
Quorum (13 ou 16) : 13  
Nombre de présents : 18

### Ordre du jour

- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du P.V. du précédent conseil d'administration

#### 1 – Vie pédagogique et éducative

- Préparation de rentrée 2020
- Organisation des enseignements
- Rapport d'activité vie scolaire
- Règlement intérieur
- Rapport d'activité infirmerie + cadets de la sécurité civile
- Rapport d'activité fond social
- Rapport d'activité cdi
- Bilan cellules de veille
- Voyages et sorties/projets pédagogiques
- Répartition des IMP
- Convention dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage

#### 2- Vie financière et administrative

- Décision budgétaire modificative pour information
- Décision budgétaire modificative pour vote :
- Répartition des crédits Etat : Manuels scolaires, photocopies, carnet de liaison
- Tarifs de restauration 2021 et taux de participation aux charges communes
- Recrutement en services civiques
- Concession de logement
- Stage de remise à niveau/IEN le Chapus
- Convention d'utilisation de la salle polyvalente Association Taï Chi
- DUER

**3 – Questions diverses** : A déposer 48 heures avant la date du conseil

**Annexes :**

**●Pièces jointes :**

- Compte rendu du CA du 7 avril 2020
- Compte rendu du CA extraordinaire du 14 mai 2020
- Convention dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage
- La répartition des IMP
- Les rapports d'activité, le DUER

**PRESENCE au CONSEIL**

Séance du jeudi 25 juin 2020

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom – Prénom	P[ <input type="checkbox"/> ]	A[ <input type="checkbox"/> ]	E[ <input type="checkbox"/> ]	signature	P[ <input type="checkbox"/> ]	A(* )	E[ <input type="checkbox"/> ]
<b>ADMINISTRATION</b>	Cheffe d'établissement	ATINDEHOU-LAPORTE Stéphanie	X					
	Cheffe d'Etablissement adjointe	LOBEL Ingrid	X					
	Gestionnaire	DECROUY Brigitte	X					
	C.P.E.	DELFINI Marie-Claude	X					
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	DOUBLET Michel SEGUIN Brigitte	X		X			
	Groupement de communes							
	Commune siège	GUILBAUD Christiane			X			
	Commune siège	GRENON Jean-Claude			X			
<b>PERSONNALITE QUALIFIEE</b>								
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnel d'enseignement	RICHAUDEAU M. Françoise	X					
		LAGOUEYTE Xavier	X					
		ABBES Mahmoud	X					
		HACHAGUER Benjamin	X					
		GAUVRIT Christelle	X					
		GUERRY Patricia	X					
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	VINET Josiane			X			
		DAUNIS Christelle	X					
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	RAIMBERT Cathy	X					
		PITARD Nathalie	X					
		HACALA Gabrielle	X					
		LOUASSIER Nadège	X					
		MESLIN Emmanuel	X					
		PAUTRAT Stéphanie	X					
	Elèves	BONNEFOUS Célia		X				
		MOUROT Luc		X				

[] P : 18 Présents - A : 2 Absents - E 4 Excusés (dont 0 remplacé)

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25/06/2020

La Présidente ouvre la séance à 18h15.

Mme Louassier accepte d'assurer le secrétariat du procès-verbal du Conseil d'administration.  
Le quorum est atteint avec 17 personnes votantes.

En préambule de ce dernier Conseil d'Administration de l'année scolaire, Mme Atindéhou-Laporte remercie les membres du CA présents. Puis elle décrit une fin d'année mouvementée et un épuisement général des personnels du collège suite aux réajustements quasi-quotidiens du protocole sanitaire depuis un mois et demi.

En un mois et demi, l'établissement a vécu l'équivalent en travail de 3 rentrées scolaires. Il semblerait que la dernière rentrée du 22 juin puisse s'apparenter à un galop d'essai et soit l'occasion de faire d'ultimes réajustements avant la rentrée de septembre.

### **Lecture de l'ordre du jour :**

L'ordre du jour du CA est adopté à l'unanimité, soit 17 voix.

### **Arrivée de M.ABBES**

- **Adoption du P.V. du conseil d'administration du 7 avril 2020**

**Le PV du CA du 7 avril 2020 est adopté :**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

- **Adoption du P.V. du conseil d'administration du 14 mai 2020**

**Le PV du CA du 14 mai 2020 est adopté :**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

## **1. – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE**

### **1.1 Préparation de la rentrée scolaire 2020**

Les nouveaux personnels de l'établissement :

- M. Mouraud Sébastien, coordonnateur Ulis
- Mme Naudeau Delphine, lettres classiques
- Mme Maignan Lise, allemand
- M. Aubert Jean, sciences physiques
- Mme Jimenez Elsa, art appliqué pour 3h
- M. Bouffet, mathématiques
- Postes en cours : 12 h en histoire, géographie, 11 h en français, 18 h en espagnol, 9 h en mathématiques, 16 h en technologie (9+8.5), 14 en EPS.

M. Lagoueyte fait remarquer que 12 semaines d'absence sont prévues pour M. Mouraud pour la préparation du CAPEI, son remplacement sera assuré.

### Effectifs pour la rentrée de septembre :

- 144 élèves de 6<sup>ème</sup> (ouverture d'une 6<sup>ème</sup> division de 25 élèves)
- 137 élèves de 5<sup>ème</sup> (5 divisions de 27 élèves)
- 135 élèves de 4<sup>ème</sup> (5 divisions de 27 élèves)
- 147 élèves de 3<sup>ème</sup> (5 divisions de 29.3 élèves) + 2 AESH
- Dont 13 élèves d'ULIS
- Total de 563 élèves, soit 33 élèves de plus que l'an passé.

Malgré le nombre important d'élèves par classe en 3<sup>ème</sup> à la rentrée, le rectorat n'a pas souhaité ouvrir une division supplémentaire de 3<sup>ème</sup>, le seuil d'ouverture étant à 30 élèves.

Les représentants des parents d'élèves FCPE et PEEP s'indignent de cet état de fait et Mme Louassier donne lecture de la motion conjointement signée par les deux fédérations de parents d'élèves (annexe 1). Cette motion sera envoyée au cabinet de la rectrice.

### **1.2 Organisation des enseignements**

La DGH est de 644 h réparties en 595.5 HP et 48.5 HSA soit 31 h de plus que l'année passée ; compte tenu des effectifs élevés en classe de 3<sup>ème</sup>, des dédoublements sont prévus en français, anglais, mathématiques, et SVT, mais très peu pour les niveaux 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>. La DGH étant contrainte, et les heures supplémentaires assumées par enseignants étant proche de 2h, cela va nécessiter une prise en charge de la difficulté de l'élève dans le cadre de devoirs faits. Il faudra alors envisager éventuellement l'intervention de personnes extérieures... Mme Chollet par exemple.

Les heures prévues pour les projets e-twinning et la classe presse sont maintenues. Un reliquat de 2.5 h permettra de répondre aux projets en cours. Des conseils d'enseignement auront lieu la semaine prochaine, jeudi et vendredi pour en discuter.

En raison de l'augmentation des effectifs, le département laisse entrevoir la possibilité d'octroyer un renfort de personnel au niveau des services de restauration. Mme Atindéhou-Laporte souhaite, à ce titre, remercier le département pour avoir remplacé les congés de longues durées et tenu compte des particularités rencontrées dans la gestion des personnels.

Toutefois, la vie scolaire n'est pas pourvue d'un personnel supplémentaire malgré l'augmentation du nombre d'élèves et des demandes répétées du collège Fontbruant. Mme Delfini, Conseillère Principale d'Education, demande un poste supplémentaire à temps complet (ou éventuellement un mi-temps si ce n'est pas possible).

Mme Lobel fait remarquer que le nombre d'élèves a augmenté de 60 collégiens en deux ans, ce qui représente une augmentation de 10%. C'est loin d'être négligeable.

### **1.3 Rapport d'activité vie scolaire**

Le bilan de Vie Scolaire a été envoyé par mail aux membres du CA. Mme Delfini en résume les grandes lignes :

- Mme Delfini est très satisfaite de son équipe (5 personnes) et adresse toutes ses félicitations aux assistants d'éducation qui s'investissent et s'impliquent avec sérieux dans la vie du collège
- Mme Delfini aimerait que les Assistants d'Education bénéficient des formations auxquelles ils ont droit mais ils sont pour l'instant réfractaires car ils sont déjà en sous-effectifs et le fait de partir en formation restreindrait encore leur équipe (200 heures en moins par an)
- Hausse inhabituelle du taux d'absentéisme sur les mois de décembre, janvier et février. La Vie Scolaire a réalisé un bon suivi des absences (notamment par l'appel aux familles)
- Baisse du nombre de punitions, ce qui tend à montrer que la communauté éducative est plus efficace, mais on peut encore trouver une cohérence plus pointue entre les différents intervenants.

- La hausse du nombre d'élèves dans le même espace (cour de récréation par exemple) crée des tensions. Il est prévu de décaler les temps de restauration dans les emplois du temps 2020/2021
- L'équipe de la Vie Scolaire a été mobilisée pendant le confinement et la période d'enseignement à distance : photocopie des cours, lien avec les familles, etc.
- Les actions non abouties cette année seront reconduites l'année prochaine.
- Objectif pour 2020/2021 : plus de suivi avec les élèves de 6<sup>ème</sup>, plus de travail avec les partenaires

M. Hachager fait remarquer que le confinement a eu un côté bénéfique car, paradoxalement, il a renforcé le lien avec les familles. Il a contribué à une utilisation plus importante de l'outil informatique dans les communications et a permis une plus grande réactivité. M. Hachager souhaite que ce mode de communication perdure l'année prochaine, notamment pour les signalements d'absences par mail.

Mme Atindéhou-Laporte souhaite renforcer le socle informatique des élèves dès la 6<sup>ème</sup>.

M. Lagoueyte demande s'il y eu plus ou moins de conseils de discipline cette année. Mme Atindéhou-Laporte répond que c'est identique à l'année dernière en nombre (3), mais que les motifs de convocation sont différents.

Mme Lobel adresse également ses remerciements à l'équipe de la Vie Scolaire.

#### **1.4 Règlement intérieur**

Il est proposé de modifier la définition des régimes :

Régime 1 : remplacer « les élèves empruntant les transports » par « les élèves non autorisés à sortir de 8h à 16.30h »

Régime 2 : remplacer « les élèves n'empruntant pas les transports » par « les élèves autorisés à arriver à la première heure de cours effective et à sortir à la dernière heure de cours effective.

Mme Delfini ajoute que le fait d'être présent ou non de 8h30 à 16h30 ne doit pas être lié au mode de transport.

Mme Hacala demande si ce sera toujours possible pour les parents de choisir le régime 1 et de signer une autorisation de sortie à l'année pour 1 heure de cours en particulier ? Mme Delfini répond que oui et que ce sera désormais écrit sur la page de garde du cahier de liaison pour faciliter la vérification au portail. Mme Lobel ajoute que les autorisations de sortie ne sont pas dans les dossiers d'inscription pour l'année prochaine mais seront distribuées aux familles à la rentrée de septembre, quand les familles auront connaissance des emplois du temps.

**La modification de la définition des régimes est soumis au vote :**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

#### **1.5 Bilan infirmerie**

Mme Daunis (infirmière) indique qu'elle est présente à 60% sur le collège et à 40% sur le secteur. Les absences de Mme Daunis impactent la Vie Scolaire puisque c'est la Vie Scolaire qui doit gérer les élèves souffrants en son absence.

En raison du confinement, Mme Daunis n'a pas pu voir tous les élèves de CM2 cette année. Elle les verra tous en bilan 6<sup>ème</sup> l'année prochaine.

1 seule classe de 6<sup>ème</sup> a pu être vue en bilan cette année, les élèves à besoin seront vus en 5<sup>ème</sup> l'année prochaine.

Toujours en raison du confinement, du retard a été pris sur les visites médicales pour les dossiers d'aménagements (22 élèves). Problème : le médecin scolaire est présent sur l'établissement uniquement 3 heures par mois.

2 classes de 6<sup>ème</sup> ont enregistré bien plus de passages à l'infirmierie que les autres cette année. Les causes sont à identifier.

PSC1 : normalement, tous les élèves de 3<sup>ème</sup> sont formés avant de partir au lycée. Cette année, seulement 60% des élèves ont pu être formés à cause du confinement. Il manque 40 élèves à former (équivalent à 2 sessions). Il faudra voir avec les lycées l'année prochaine. Voir aussi avec les pompiers (55€ par personne) ou avec le Secteur Jeunesse.

Idem avec la formation à la vie affective et sexuelle : 1 seule classe de 4<sup>ème</sup> a reçu la formation, le rattrapage est programmé en 3<sup>ème</sup> fin septembre – début octobre. Mme Lobel propose de bloquer 15 jours pour terminer cette formation.

Mme Daunis insiste sur le fait que le collège manque de formateurs PSC1 (seulement 2 actuellement). De plus, quand elle est en formation, l'infirmierie est fermée et cela entraîne une surcharge de travail pour la Vie Scolaire. Mme Atindéhou Laporte indique que des formations PSC1 adultes ont été commandées pour l'année prochaine.

Mme Daunis approuve mais cela ne règlera pas le problème car il faudrait des adultes formateurs au PSC1 supplémentaires. A voir avec les professeurs d'EPS, cela peut faire partie de leurs attributions.

### **1.6 Bilan cadets de la Sécurité Civile**

Mme Daunis explique que « c'était bien parti », les élèves étaient tous très motivés. C'est regrettable que la formation n'ait pas pu être achevée en raison du confinement : sur les 8,5 journées de formations prévues, seulement 3 ont pu être effectuées. Point positif : 10 élèves sur 12 (il y avait 2 absents à ce moment-là) ont reçu la formation PSC1.

Malheureusement, et contrairement à ce qui était initialement prévu, ces élèves ne pourront pas être associés aux exercices incendie l'année prochaine.

Le dispositif sera reconduit l'année prochaine avec d'autres élèves. Ces nouveaux élèves recevront les tenues qui viennent d'être réceptionnées.

### **1.7 Rapport d'activité fond social**

Mme Decrouy (gestionnaire) indique que les familles ont été aidées cette année dans les mêmes proportions que l'année précédente.

Il existe un reliquat de 10 519,34 € qui ne sera pas repris. La dotation pour l'année 2020 sera connue en décembre 2020.

### **1.8 Rapport d'activité CDI**

Mme Atindéhou-Laporte indique que Mme Haricot-Feyler a été remplacée par Mme Abbès.

Mme Jammes a supervisé le projet « Les Incorruptibles ».

Le CDI a ouvert de 12h à 14h pour favoriser l'accueil d'un plus grand nombre d'élèves. Bien que le collège soit doté d'un aspirateur à particules, le Conseil Départemental s'est prononcé contre son utilisation en mai car il y a de la moquette au sol, par précaution la réouverture du CDI n'a pas été possible. Mais les élèves avaient toujours la possibilité d'emprunter un livre par le biais de l'ENT.

## **1.9 Rapport d'activité cellule de veille**

L'onglet décrochage dans Pronote permet d'identifier les élèves qui ont besoin d'un suivi particulier. L'évaluation est réalisée selon plusieurs critères dont : le nombre d'exclusion, le nombre de punitions, l'absentéisme et une baisse brutale des résultats scolaires. Un plan d'action est alors mis en place qui implique l'intervention de l'infirmière, la psychologue, la professeur principal et l'assistante sociale mais aussi des partenaires extérieurs.

## **1.10 Récapitulatif des actions culturelles**

Présentation des principales actions culturelles de cette année scolaire 2019-2020 :

- Collège au cinéma
- Voyage à Poitiers (3 jours en octobre pour les 5<sup>ème</sup>)

Mme Guerry présente un voyage multi-disciplinaires, hébergé dans une MFR, qui a eu lieu pendant la fête de la science à Poitiers. Les différents groupes d'élèves ont tourné sur les différents sites culturels de Poitiers.

Le voyage à Poitiers a été suivi d'un travail sur l'imaginaire au Moyen-Âge dans le cadre du PEAC (Parcours d'Education Artistique et Culturelle) en lien avec l'abbaye de Trizay. Ce projet qui s'est déroulé sur l'ensemble de l'année scolaire s'est achevé mardi 23 juin par la visite de l'Abbaye de Trizay avec les élèves de 5<sup>ème</sup> présents.

Mme Atindéhou-Laporte remercie la CDC et la DRAC pour le financement de ce projet.

Mme Lobel remarque que ce voyage organisé en début d'année a resserré les liens entre les élèves. M. Lagoueyte ajoute que ce voyage était très bien organisé, très riche, avec la visite de monuments inhabituels. Mme Guerry évoque le souvenir du récital d'orgue exceptionnel auquel ils ont pu assister.

- Classe presse avec Mme Legrand et Mme Amaral
- EPI « Perception et critique de la révolution industrielle dans la littérature et les arts » (Français, histoire, anglais) pour les 4<sup>ème</sup>
- EPI « liberté chérie » : français, histoire, anglais
- Projet e-twinning en 3<sup>ème</sup> D

Mme Richaudeau rappelle que ce projet, destiné à faire communiquer en anglais des collégiens d'Europe, s'articulait autour du patrimoine, de l'architecture et de la gastronomie. Après un travail en ligne sur la plateforme e-twinning, le collège a reçu une subvention Erasmus conséquente pour permettre un échange avec les collégiens grecs et français.

Les élèves de l'établissement ont reçu leurs homologues grecs en janvier. Le temps était merveilleux et se prêtait particulièrement aux visites qui étaient organisées toute la semaine. Après les premières réticences bien légitimes, les parents se sont montrés très coopératifs, avec une belle implication notamment dans les transports, le samedi dans les rencontres sportives et pendant la journée famille le dimanche. Cet échange a permis de développer l'ouverture d'esprit et la tolérance chez les élèves qui ont compris la nécessité de pratiquer une langue étrangère.

Ce projet inachevé s'est terminé par la frustration de n'avoir pu aller en Grèce en avril à cause de la crise sanitaire. Les élèves concernés étant en troisième, ce voyage ne pourra pas avoir lieu pour eux l'année prochaine puisqu'ils seront au lycée.

Les crédits Erasmus restent acquis au collège pour poursuivre le projet avec de nouveaux élèves.



- Autre sortie annulée : le voyage à Chester prévu du 11 au 17 mai pour des élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, devrait être reconduit en novembre 2020.

Les enseignants envisagent un report pour l'année prochaine. Des frais non remboursables ayant déjà été engagés par le collège, il n'est pas envisagé d'annuler ce voyage. Les familles des élèves de 3<sup>ème</sup> seront remboursées. Mme Richaudeau sollicitera d'autres élèves de 3<sup>ème</sup> pour compléter le voyage.

Une première date avant les vacances de la Toussaint est évoquée mais cela pose un double problème : ce sera trop tôt après la rentrée scolaire pour convaincre les parents qu'il n'y a pas de risque à partir et ça ne laisse pas la possibilité aux parents d'échelonner les paiements. D'autre part, nous ne savons pas encore s'il faudra un passeport ou si la carte d'identité suffira. Peut-être faut-il davantage prévoir ce voyage au printemps 2021 (il n'y a pas de date limite pour le report).

- Autre activité annulée : le théâtre au collège pour les 6<sup>ème</sup>

Un report peut être possible au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année scolaire 2020-2021 aux mêmes conditions financières. Cela n'aura pas d'impact sur le budget 2020 qui est en année civile. Mme Guerry demande une nouvelle date à la troupe de théâtre. Mme Atindéhou Laporte approuve ce report.

### **1.11 Rapport d'activité UNSS**

Une centaine d'élèves ont adhéré cette année à l'UNSS avec le choix d'une ou plusieurs disciplines : handball, futsal, badminton, volleyball, tennis et cross. Des compétitions ont été organisées dans chaque discipline. Le collège a même participé à des compétitions au niveau district, en qualifiant une équipe pour le niveau inter-district.

M. Abbès déplore le nombre peu élevé de filles à l'UNSS. Mme Robin a prévu de nouvelles activités UNSS à la rentrée de septembre pour attirer davantage de filles : danse, acrosport, GRS ou fitness.

M. Abbès ajoute ensuite qu'un cycle golf est prévu l'année prochaine grâce à l'aimable accord du Golf de La Vallade.

### **1.12 Présentation de la Répartition des IMP 2020-2021**

- **La répartition des IMP est soumise au vote.**

***La répartition est adoptée :***  
*Pour : 18 Contre : Abstention :*

### **1.13 Convention dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage**

Ce dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage permet à des jeunes en fin de 3<sup>ème</sup>, qui ont plus de 15 ans mais pas encore 16 ans, de signer un contrat de pré-apprentissage d'un an. 2 élèves remplissent ces critères cette année. Ce dispositif répond à un réel besoin car il est actuellement interdit d'être apprenti si le jeune n'a pas 16 ans révolus.

**Autorisation de signer la convention du dispositif d'accompagnement vers l'apprentissage**

***L'autorisation est adoptée :***  
*Pour : 18 Contre : Abstention :*

Avant de présenter les décisions budgétaires, Mme Decrouy (gestionnaire) tient à remercier l'équipe des agents qui ont fait un travail remarquable et qui sont toujours prêts à travailler. Mme Atindéhou Laporte acquiesce et mentionne que M.Cassier a personnellement tenu à entretenir les espaces verts pendant le confinement.

Depuis le déconfinement, l'équipe des agents a fait preuve d'une adaptabilité admirable aux nouvelles contraintes du protocole sanitaire. Les agents ont véritablement le souci du travail bien fait et prennent soin des élèves. La sécurité a toujours été au cœur de leurs préoccupations et ils effectuent leur travail sans rechigner et sans râler. Ils sont autonomes dans leur travail en s'adaptant sans cesse aux nouveaux emplois du temps. Mme Decrouy leur adresse ses remerciements les plus chaleureux.

### 2.1 Décision budgétaire modificative pour information

#### Reprise des soldes de classe 4 :

- Manuels scolaires : 7 918,40 €
- Ressources numériques : 6 428,26 €
- Erasmus : 25 953,14 €
- FSC : 10 519,34 €
- SIVU : 3 616,84 € (Vie de l'élève – transports)
- Projet d'ETS 820,16 € (Cadets de la Sécurité Civile)
- Caisse solidarité : 95,34 €

#### Régularisation de crédits :

- Don caisse de solidarité : 62,50 €
- Subvention Cadets Sécurité 400,00 € (FSE 200 € et CDC 200 €)

#### Restauration (décisions liées au COVID19) :

- Demi-Pension élèves - 74 185,94 €
- Repas commensaux - 3 741,34 €

#### Détail :

- Reversement CD17 - 17 533,65 €
- Reversement FCSH - 974,10 €
- Denrées - 25 913,73 €
- Jetables - 1 000,00 €
- EGALIM - 20 000,00 €
- Fonctionnement - 3 000,00 €
- Maintenance - 500,00 €
- Reversement PCC - 9 005,80 €

En réponse à Mme Guerry qui demande s'il y a eu beaucoup de pertes de denrées alimentaires lorsque le confinement a débuté, Mme Decrouy répond qu'il n'y a pas eu de pertes : les commandes de produits frais qui devaient être livrées lundi ont été immédiatement annulées et les denrées périssables à date courte ont été remises à des associations d'aide et à l'EHPAD.

## 2.2 Décision budgétaire modificative pour vote

Participation aux charges communes

- ALO reversement SS - 9 005,80 €

Détail :

- Eau - 1 505,80 €
- Electricité - 3 000,00 €
- Gaz - 4 500,00 €

## 2.3 Répartition des crédits pédagogiques globalisés d'Etat

- Manuels scolaires 0 (reliquats 7 918,40 €)
- CFC 884,40 €
- Carnets correspondance 1 900,00 €
- Vie de l'élève PEAC 1 000,00 € (Parcours Educatif Artistique et Culturel)
- Vie de l'élève PESAC 915,60 €

Mme Daunis demande si les crédits CESC (Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté) non utilisés en 2019-2020 pourront être reportés sur 2020-2021. Mme Decrouy répond qu'il n'y aura pas besoin de les reporter car le budget est exprimé en année civile et a été voté jusqu'au 31 décembre 2020.

M. Lagoueyte demande s'il sera possible de couvrir tous les cahiers de liaison l'année prochaine. Mme Delfini indique que seulement la moitié des cahiers de liaison avaient pu être couverts cette année car le collège n'avait reçu que la moitié des couvertures demandées. Mme Decrouy répond que le problème ne se posera plus puisque les cahiers de liaison commandés pour l'année prochaine bénéficieront d'une double couverture rigide, pour un prix bien négocié.

**La répartition des crédits Etats est adoptée**

Pour : 18 Contre : Abstention :

## 2.4 Tarifs de restauration 2021 et taux de participation aux charges communes

- Tarif élève demi-pensionnaire 3,11 €
- Tarif élève externe 4,50 €
- Tarif élève extérieur au collège 4,60 €
- Tarif personnel catégorie C 3,11 € (agents et assédus)
- Tarif personnel catégorie B 4,60 €
- Tarif personnel catégorie A 5,40 €
- Tarif hôte de passage 6,90 €

Ces tarifs sont les mêmes que ceux de cette année (pas d'augmentation).

Mme Decrouy explique qu'une fois que toutes les charges ont été payées, il reste 1,88 € pour nourrir l'élève (acheter les matières premières).

**Les membres du CA vote les tarifs de restauration et le taux de participation aux charges communes par un avis**

Favorable : 18 défavorable : 0

## **2.5 Recrutement en services civiques**

La date limite pour déposer une demande est déjà dépassée et l'équipe de direction a eu tellement à faire avec les protocoles sanitaires qu'elle n'a pas eu le temps de réfléchir au recrutement d'un service civique pour l'année prochaine.

Mme Lobel indique que la fiche de poste est prête et va se renseigner pour voir si, dans ces conditions exceptionnelles de crise sanitaire, une deuxième demande est possible en juillet.

### **Autorisation de recruter des services civiques**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

## **2.6 Concession de logement**

Mme Atindéhou-Laporte demande aux membres du CA la possibilité de reconduire au bénéfice de Mme Lobel, la Concession d'Occupation Précaire du logement de Type 4 bis pour un loyer mensuel de 500 €.

### **Le renouvellement de la COP est adoptée :**

*Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 1*

Toutefois, actuellement Mme Lobel est nommée sur un poste non logé. Compte tenu de l'effectif accueilli par l'établissement, une demande de révision du poste de principale adjointe avec NAS est à l'étude. Si cette demande est validée, les membres du CA accepteraient-ils que le logement de l'agent de maintenance puisse être occupé en COP à titre gratuit par le poste de principale adjointe ?

### **Au cas où la fonction de principale adjointe soit assortie d'une NAS, la révision de la COP à titre gratuit est votée**

*Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 3*

## **2.7 Stage de remise à niveau/IEN le Chapus une semaine avant la rentrée scolaire**

### **L'autorisation de signer la convention d'accueil des élèves de primaire du 24 au 28 aout 2020**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

## **2.8 Renouvellement de la convention de location du Tai Chi**

Le Tai Chi organise ses activités dans la salle polyvalente les lundis de 18h à 19h30 pour un loyer annuel de 80€.

### **Renouvellement de la convention de location du Tai Chi**

*Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0*

## **2.9 Présentation au CA du document préparatoire au DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)**

Le document présenté en CA est le résultat d'un travail acharné de la part de Mme Decrouy pour recenser tous les travaux nécessaires dans l'établissement. C'est une base de travail établie suite aux retours des différents personnels de l'établissement.

Certains de ces travaux ont fait l'objet d'une demande au Conseil Départemental depuis longtemps (parfois plus de 10 ans) mais ces demandes ne sont jamais jugées prioritaires car non liées à la sécurité (exemple d'une demande de douche dans l'infirmerie).

Pour favoriser la vigilance de tous, Mme Decrouy a prévu toute une série d'affiche pour rappeler les règles de sécurité :

- Marches glissantes au 2<sup>ème</sup> étage
- Sol glissant devant la sortie « gymnase EPS » quand le temps est humide. Mme Decrouy rappelle que ce passage est une sortie de secours, et non une entrée. Le carrelage est neuf, et impossible de le changer. Mme Atindéhou-Laporte propose l'installation d'un paillason bien plus grand pour sécuriser le passage, Mme Decrouy propose la mise en place d'une signalisation « sol glissant ».

Le personnel de cuisine se plaint des moteurs bruyants des armoires, Mme Decrouy indique que le Conseil Départemental a fourni des bouchons d'oreilles aux agents qui y travaillent, leur utilisation est indispensable.

Les enseignants ont demandé une formation PSC1, une formation en fin d'année prochaine qui est prévue au Paf. Les trousse de sécurité sont disponibles à l'infirmerie et à la vie scolaire.

Mme Atindéhou Laporte remercie Mme Decrouy pour le travail préparatoire réalisé et qui va lui permettre la saisie de ce Duer dans l'application intranet. Ce DUER reste bien sur sous la responsabilité du chef d'établissement.

### 3 -QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Mme Atindéhou-Laporte clôture ce Conseil d'Administration en remerciant les représentants des parents d'élèves qui s'investissent activement dans la vie de l'établissement, toujours de manière positive et constructive. Elle remercie en particulier Mme Louassier qui a animé le club Echecs pendant 4 ans.

La Présidente du C.A.  
Mme ATINDÉHOULAPORTE Stéphanie



La Secrétaire de Séance,  
Mme LOUASSIER Nadège

